

Le maire de Maubec, ses adjoints, les membres du conseil municipal et du centre communal d'action sociale et le personnel communal vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année qui commence. Que 2025 voit vos rêves se réaliser et vos projets se concrétiser!



un nouveau panneau d'affichage à Maubec-Coustellet

À la suite du nouvel aménagement de circulation et de signalisation sur la place du marché paysan, un panneau d'affichage, réalisé par nos agents du service technique, a été installé.

Une face est réservée à l'affichage municipal, l'autre est destinée aux associations et à la diffusion de manifestations locales.

Un panneau du même type a été également implanté vers la salle des fêtes de Maubec-Village.



Actualités communales

- Vœux Nouvel affichage
- Compte-rendu du conseil
- La plateforme des aidants
- Départ à la retraite
- Obligation de débroussaillement
- Permanences architecte conseil
 Nouveaux à Maubec
- CCAS : planning bus
- Karaoké des élűs
- Lutte antigel
- Expression des conseillers élus de groupe d'opposition
- Opération sapins de Noël

Actualités

culturelles & associatives

- Rugby club Maubecquois
- Comité des fêtes
- La Strada
- Maubec Loisirs Culture





1 Modification simplifiée du PLU : modalités de mises à disposition du public

Par arrêté en date du 09/09/2024, la commune de Maubec a prescrit le lancement de la modification simplifiée n°2 de son Plan Local d'Urbanisme qui concerne les points suivants :

- Point n°1 : rectification d'une erreur matérielle sur la page de garde ;
- Point n°2 : modifications des emplacements réservés ;
- Point n°3: mise à jour des Orientations d'Aménagement et de Programmation;
- Point n°4 : mise à jour du règlement et du zonage.

Le public pourra consulter les pièces constitutives du dossier de modification simplifiée, à partir du 11 décembre 2024 et jusqu'au 15 janvier 2025 (un mois et quatre jours) en mairie, 450 Grande rue 84660 MAUBEC, aux horaires habituels d'ouverture : de 8h30 à 12h15 le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Un registre sera mis à disposition du public et les observations émises seront présentées devant le conseil municipal avant la délibération d'approbation du projet. Le public pourra également adresser ses remarques par voie électronique aux mêmes dates à l'adresse suivante : contact@mairiemaubec-luberon.fr

2 Construction de vestiaires sportifs au stade Louis Ritou : demande de subvention au titre de la DETR 2025

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la construction des vestiaires sportifs : 190 150 €.

3 Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Une carte de bruit routier a été établie afin d'informer les populations sur leur niveau d'exposition sonore et sur les actions prévues pour réduire cette pollution.

Le plan de prévention a été mis en consultation du public du 19 septembre 2024 au 20 novembre 2024. Compte tenu des observations portées par le public consulté (aucune observation), le conseil municipal peut se prononcer sur ce PPBE.

4 Convention avec le Centre de Gestion de Vaucluse : avenant à la désignation du référent déontologue

Il convient d'ajouter à la convention initiale les noms et qualités des référents déontologues :

- Monsieur Philippe PERETTI, magistrat administratif;
- Madame Josiane HAAS-FALANGA, fonctionnaire d'État en retraite.

5 Les FRANCAS : avenant à la convention d'organisation et de financement 2024

Les communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Oppède, Les Beaumettes et Maubec souhaitent développer l'accueil périscolaire sur leur territoire le mercredi hors vacances scolaires. Les communes ont donc décidé de faire appel aux FRANCAS de Vaucluse afin d'organiser cet accueil périscolaire sur une période allant du 4 septembre au 18 décembre 2024 inclus. Un projet de convention a été établi reprenant les modalités d'organisation et de financement entre les 5 communes et l'association des FRANCAS de Vaucluse. La prise en charge est limitée à 5 enfants pour la commune.

6 Convention de servitude avec ENEDIS pour le passage de réseaux à Maubec-Coustellet

Convention de servitudes pour la parcelle cadastrée A 840.

- 7 Fiscalité : attributions de compensation définitives 2024 MAUBEC : 28 821,00€.
- 8 Département de Vaucluse : appel de fonds d'aides aux ieunes 2024

L'objectif de ce dispositif, en faveur des jeunes en difficulté âgés entre 18 et 25 ans, habitant le département, est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et le cas échéant, leur apporter des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents. 565 jeunes vauclusiens ont bénéficié d'une

aide financière en 2023. FAJ au titre de l'année 2024 : 200 €.

9 Département de Vaucluse : appel de fonds de solidarité logements 2024

Le dispositif Fonds de Solidarité Logements (FSL) est un outil du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), qui vise à permettre à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, d'accéder à un hébergement et à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir. Participation de la commune : 837 €.

10 Ressources humaines : réforme du régime indemnitaire de la filière police municipale

Nouveau régime indemnitaire pour la filière police municipale à compter du 1^{er} janvier 2025.

11 Ressources humaines : protection sociale complémentaire - risque Prévoyance

Participation financière de la commune à la protection sociale des agents de la collectivité (garantie maintien de salaire, invalidité, incapacité), allant de 50 à 70% selon le revenu de l'agent.

12 Ressources humaines : protection sociale complémentaire - risque Santé

Participation financière de la commune à la protection sociale des agents de la collectivité (mutuelle santé) : 15€/mois/agent adhérent au contrat groupe de la commune.

13 Ressources humaines : création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

Recrutement d'un agent au secrétariat en remplacement d'un départ à la retraite.

14 Patrimoine: acquisition de la parcelle A 2816

Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle privée faisant office de trottoir public.

15 Voirie : dénomination de la place à l'ouest de la gare de Maubec-Coustellet

Il est proposé au conseil de déterminer un nom pour cette place.

16 Motion pour le maintien de l'autonomie des collectivités territoriales et la préservation de leurs moyens d'actions.



En tant que proche aidant, il est souvent difficile de s'accorder du répit, pourtant indispensable pour éviter l'épuisement. La plateforme des aidants, de la filière gériatrique hospitalière de l'Isle-sur-la-Sorgue, peut vous accompagner. Intervenant sur le sud Vaucluse, elle englobe un ensemble de missions (ex. : informer sur les aides existantes, apporter un soutien, proposer des ateliers). Elle a également mis en place un nouveau service à domicile (pour les aidants vivants à domicile avec le proche en perte d'autonomie), qui prévoit l'intervention ponctuelle et gratuite d'une aide soignante, jusqu'à 8 fois par an.

Renseignements au 04 90 21 36 03 ou sur www.plateforme.repit@hopital-islesursorgue.fr

En complément, le site

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr rassemble des solutions d'aides à l'autonomie des personnes âgées.

Départ à la retraite

C'est avec une émotion intense que nous laissons & nouvelle arrivée

partir Nathalie Gros en retraite.

partir Nathalie Gros en retraite.

Pilier du service administratif depuis 28 ans, elle aura renseigné et accompagné les Maubecquoises et Maubecquois dans leur quotidien et l'organisation de leurs évènements.

Agente grandement polyvalente sur qui on pouvait toujours compter, elle a vu se succéder deux maires, quatre mandats, de nouveaux collaborateurs et collaboratrices, transmettant son savoir et ses anecdotes!

Elle était aux commandes de la réalisation du Maubec Infos, des publications sur les panneaux lumineux ou sur les réseaux sociaux. Les petits mots à longueur d'année (pour la Saint-Valentin, entre autres) c'était Nathalie! Car depuis plus de 7 ans, elle s'occupait aussi de la communication.

Ses missions seront réparties entre les membres du personnel de la mairie, qui accueillent une nouvelle arrivée, Maud Guglielmi, notamment pour la communication.

Nous souhaitons à Nathalie une retraite heureuse auprès des personnes qui lui sont chères et la concrétisation des projets qu'elle a à cœur de commencer.

Témoignage :

Notre chère Nathalie, au nom de tous et par l'encre de ce Maubec Infos, nous tenons à te dire que nous avons sincèrement aimé travailler avec toi, tu as été et seras toujours un exemple pour nous tous.

Tes collègues.



C'est la période du débroussaillement



Débroussailler et maintenir en l'état débroussaillé est obligatoire, selon les articles L134-6 et suivants du code forestier. Cette action vise à protéger les occupants des habitations, à limiter la propagation du feu en cas d'incendie et à faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers. Il permet également de sauvegarder la forêt en limitant le développement d'un départ de feu.

Le débroussaillement est à la charge du propriétaire ou de ses occupants (locataires, fermiers...) et doit être réalisé avant le 31 mai de chaque année. Si votre propriété est située en zone non urbaine, il concerne les abords de toutes les constructions dans un rayon de 50 m (y compris les piscines) et de 3 m de part et d'autre des chemins privés y donnant accès. Si votre propriété se trouve en zone urbaine ou dans un

lotissement, c'est la totalité de la surface de votre terrain, construit ou non, qui doit être défrichée. Aux abords immédiats des bâtiments, il faut par exemple enlever les arbres, les haies végétales, les branches d'arbres et arbustes situées à moins de 3 mètres d'une ouverture ou d'un élément de charpente apparente.

Pour exemple, l'important débroussaillement réalisé par Monsieur et Madame Cintio, chemin du Peirou, anciennement quartier Bouteiller à Maubec durant plusieurs semaines, à l'intérieur et autour de leur propriété, sur un terrain pentu (photos). Dans leur jardin, ils ont même dû procéder à l'abattage d'un petit arbre, qui était trop proche de leur habitation.

Attention, la non-exécution ou la non-conformité des travaux peut entraîner des poursuites et en cas d'incendie, votre responsabilité pourra être mise en cause.

Renseignement au cas par cas possible auprès de la police municipale (04 90 76 66 50) et détails complets sur le guide du Syndicat Mixte Forestier du Vaucluse, téléchargeable sur le site https://www.syndicatmixteforestier.com

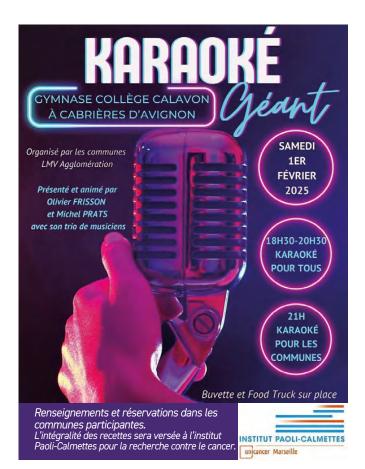




Les vendredis 10 et 24 janvier à partir de 9h30

Sur RDV uniquement au **04 90 76 92 09**





Espace réservé à l'expression des conseillers élus du groupe d'opposition

Notre site:

pour-vous-maubec-autrement.sitew.fr

Les élus minoritaires, Hervé Gayet, Richard Guiffrida, Marie-Line Llamas, Sylvana Macaigne.

CCAS



Dates de mise à disposition du bus 9 places avec chauffeur pour emmener les personnes âgées de la commune (Maubec village et Maubec Coustellet) faire leurs courses au SUPER U de Maubec Coustellet (rendez-vous à 9h30 devant la mairie):

- Le mardi 7 janvier
- Le mardi 21 janvier
- Le mardi 14 janvier
- Le mardi 28 janvier

Merci de réserver votre place au plus tard la veille à l'accueil de la mairie (tél 04.90.76.92.09)

Bien entendu, les personnes seront raccompagnées à leurs domiciles avec leurs courses.

Michel REY - Vice-président du CCAS



Lutte ANTIGEL Calavon 2025 • Réseau S.C.P

Recensement des superficies pro-

tégées contre le gel par aspersion.

Il est indispensable que tous les utilisateurs nous

précisent leurs intentions pour le printemps avant le 15 janvier 2025.

Votre collaboration permettra une alimentation en eau suffisante les nuits de gelée.

Contacter le GDA Pays d'Apt : 04 90 74 47 40 anne-marie.boral@vaucluse.chambagri.fr



Nouveaux à Maubec





Restaurant LA TABLE GOURMANDE

Depuis quelques semaines le restaurant « **La table gourmande** » a été repris par deux jeunes femmes dynamiques Manon et Coralie. C'est Manon qui vous accueillera dans ce cadre cosy pendant que Coralie sera aux fourneaux en train de vous concocter de bons petits plats (cuisine traditionnelle et pizzas).

Le restaurant est ouvert du lundi au samedi (midi et soir) et le dimanche (midi).

Restaurant LA TABLE GOURMANDE 138 Route d'Apt - Maubec-Coustellet Tél 04 90 04 67 61



Actualités culturelles & associatives



Une année festive avec le comité des fêtes



L'année 2024, riche en évènements, a débuté avec Hortifleurs, le 24 mars. Un nouveau succès grâce aux nombreux exposants et visiteurs qui se sont bousculés pour trouver les plus beaux plants, arbustes ou fleurs nécessaires à l'embellissement de leurs jardins.

La musique fut à l'honneur cet été avec tout d'abord les deux soirées prisées des Conviviales, mêlant jazz (avec un hommage à Glenn Miller le 29 juin) et rock (le 6 juillet

avec un Tribute Rolling Stones).

Puis, du 26 au 28 juillet, s'est déroulée la traditionnelle fête villageoise offerte aux habitants de toutes les générations.

En partenariat avec la Commission Festivités de la Mairie, le Comité vous a proposé chaque soir des animations : le bal organisé par l'orchestre Lorca, suivi d'un exceptionnel feu d'artifice, puis une soirée avec RTB DJ et enfin, la fameuse soupe au pistou accompagnée par une Peña « La Peña li parpagnas lilen », appréciée par de nombreux convives.

L'été s'est terminé avec un Apéro guinguette le 21 août, animé par le groupe Les Cordes raides qui a mis une folle ambiance.

Puis, le vendredi 26 septembre, la première édition « Les voix du

Luberon » a conquis le public de la salle des fêtes. Une soirée intimiste durant laquelle deux voix exceptionnelles, Aurel Fabrègues et Philippe Roche, ont performé.

L'année 2024 s'est terminée en apothéose avec le Marché de Noël du samedi 14 décembre, qui a compté le double d'exposants par rapport à l'an dernier, enchantant petits et grands avec de multiples animations.

Après l'inauguration par les Officiels et les invités, les visiteurs ont eu la chance de déguster une brouillade de truffes et les plus jeunes ont pu rencontrer le Père Noël dans les allées.

À la nuit tombée, le feu d'artifice en musique a sublimé le vieux village, avant le traditionnel tirage de la tombola.

Merci à tous et à toutes et à très bientôt,

La présidente, Nicole Beyssier



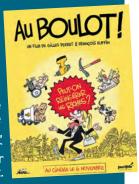


La STRADA Centre culturel Armand Meffre



Lundi 6 janvier à 20h30 : « Au boulot »

Comédie documentaire de Gilles Perret et François Ruffin. « C'est quoi ce pays d'assistés ? De feignasses ? » Sur le plateau des Grandes Gueules, l'avocate parisienne Sarah Saldmann s'emporte : « Le Smic, c'est déjà pas mal. » D'où l'invitation du député François Ruffin : « Je vous demande d'essayer de vivre, madame Saldmann, pendant trois mois, avec 1 300 €. - Admettons, mais une semaine, ça sera déjà pas mal. » Alors : peut-on réinsérer les riches ? Une comédie documentaire, avec des rires et des larmes, qui met à l'honneur ceux qui tiennent le pays debout.



Maubec Loisirs Culture Foyer Rural



La petite équipe de M.L.C vous présente

ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année

Avec toujours pour 2025, les mêmes projets

Continuer le partenariat avec La Garance pour permettre au village de bénéficier d'un deuxième spectacle en Nomades en plus de celui proposé par la Mairie.

Poursuivre la participation aux projets pédagogiques de l'école.

Organiser à nouveau de petits spectacles et conférences.



Dans le cadre de notre volonté de respecter les forêts, nous utilisons maintenant du papier mat PEFC.



Lettre d'information mensuelle de la Mairie de Maubec. Directeur de la publication : Frédéric Massip. Comité de rédaction : Jean-François Dubois et Nathalie Gros.

« Maubec infos » - Mairie de Maubec - 450 Grande Rue - 84660 Maubec Tél. 04 90 76 92 09 email : contact@mairiemaubec-luberon.fr

Scannez ce QR code et retrouvez toutes les publications légales



Provence Communication CHROM 04 90 76 1!